

Sideville

LA DIVETTE

Bulletin Municipal

Sideville n° 36

Décembre 2020





INFOS MAIRIE

- Les travaux dans notre commune..... 06
- Bientôt à Sideville..... 08
- Coups d’œil sur les comptes de la commune..... 09
- Etat Civil..... 10
- Le personnel communal..... 11
- Les démarches13
- La Communauté d’Agglomération le Cotentin 15

NOS ENFANTS, NOS ECOLES

- Le Regroupement Pédagogique Intercommunal, Garderie... 18
- L’Association des Parents d’Elèves 19
- Familles Rurales 21
- Nos assistantes maternelles 22

BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Les règles sur les plantations, les nuisances sonores..... 23

LE DOSSIER

- Consommer local »..... 25

NOS ARTISANS ET COMMERCANTS..... 27

LA VIE DANS NOTRE COMMUNE..... 34

NOS SIDEVILLAIS ONT DU TALENT 36

NOS ASSOCIATIONS 38

Mémento..... 48

***Le Comité de rédaction du journal vous souhaite
une belle année 2021***

Comité de rédaction du journal

Christophe Lelièvre

Martine Dupont / Charlotte Mitterrand

Martine Pagny / Patricia Dupont / Samuel Dupont

Philippe Piol /Lionel Lerévéréd

Editorial

«En attendant des jours meilleurs»



En cette fin d'année 2020, le conseil municipal et moi-même adressons à chacun et chacune d'entre vous nos vœux de bonne et heureuse année 2021.

Que celle-ci vous soit agréable et vous apporte dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles la santé, le bonheur et la sérénité.

C'est un exercice particulier et inédit de rédiger un éditorial qui se veut optimiste en cette période de crise sanitaire et économique. Nous sommes tous très inquiets de cette situation, le virus est partout, on pense covid, on parle covid, on «respire» covid. Les mois ont passé mais les difficultés demeurent.

Aussi, j'ai une pensée pour tous ceux qui souffrent, ceux qui sont dans la difficulté et ceux que les consignes de confinement isolent.

C'est dans ce contexte exceptionnel que se sont déroulées les élections municipales. Cependant, le 15 mars, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe qui se présentait à vos suffrages. C'est sans doute la reconnaissance du travail effectué et nous vous remercions bien sincèrement. Etre élu est un honneur mais c'est surtout une responsabilité qui nous engage.

Dès le lendemain une chape de plomb est tombée sur la France et le processus électoral a été modifié. Aussi, ce n'est que le 26 Mai que le conseil municipal a pu se réunir à huis clos pour élire le maire, les adjoints et les commissions.

Je remercie chaleureusement les conseillers municipaux dont le mandat a été prolongé jusqu'à cette date et plus particulièrement ceux qui avaient décidé de ne pas continuer mais qui sont restés à la tâche. J'ai eu beaucoup de satisfaction à travailler avec vous pendant toutes ces années. Ensemble, nous avons fait tout ce que nous avons pu avec nos modestes moyens. Je suis convaincu que la nouvelle équipe rajeunie sera à la hauteur pour gérer la commune pendant les 6 années à venir.

Malgré ces difficultés, notre commune poursuit ses projets, grands et petits, et ils vous sont détaillés dans ce bulletin. Mais le virus a eu raison d'une grande partie de la vie communale. Les manifestations habituelles ont été annulées, les activités des associations ont été mises en pointillé et beaucoup d'évènements supprimés. Les cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre ont eu lieu en petit comité.

Que la vie est bien triste sans ces moments festifs et conviviaux qui tissent du lien social et participent au bien vivre ensemble.

Et pourtant, les services publics sont là. La mairie est restée ouverte et les écoles ont accueilli les enfants des personnels soignants. Je tiens à remercier les enseignants qui ont continué, en présentiel ou en distanciel, à assumer l'éducation et l'enseignement aux élèves ainsi qu'aux agents communaux qui se sont montrés disponibles et volontaires.

Je pense également aux associations qui sont fortement pénalisées et sont pour ainsi dire à l'arrêt. J'invite aussi les habitants à privilégier les commerces de la commune. Vous avez la chance d'avoir des commerçants et des producteurs très actifs et soucieux de la qualité. Soutenons-les, non seulement en parole mais surtout par nos actes d'achat. La solidarité qui était peut-être en sommeil en nous doit se nourrir de cette crise pour se réveiller et devenir une évidence.

De même, c'est l'occasion de réfléchir à nos modes de vie et revenir aux fondamentaux que sont le nécessaire et pas le superflu, la proximité plutôt que les plateformes internet, la présence humaine plutôt que l'égoïsme.

Je crois que l'engagement des élus, le dynamisme des associations, la motivation des bénévoles, l'implication du personnel communal, la richesse du tissu économique contribuent à la qualité de vie et à l'identité de notre commune. Je crois surtout que c'est tout ce travail collectif qui nous permet de garder espoir et qui est le gage de lendemains plus radieux.

Alors, en attendant un vaccin, respectons les gestes barrières qui empêchent la propagation du virus.

Comme après la pluie vient le beau temps, après cette période sombre, nous sommes sûrs que viendront des jours meilleurs.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Bonne année 2021
Le Maire – Henri DESTRÉS

Un Noël pas ordinaire

C'est bientôt Noël et le monde est en émoi depuis que le virus s'est répandu dans toutes les contrées du globe. Mais par chance cette épidémie n'est pas venue tout là-haut en Laponie, là où habite le Père Noël, au milieu de la nature, des rennes et des lutins. Chut ! Heureusement que la maison du Père Noël est top secret... Qu'arriverait-il s'il était obligé de rester confiné et s'il ne pouvait aller à son bureau où il reçoit des milliers de lettres d'enfants du monde entier. Il est toujours touché par tous ces messages d'amour et d'affection, par toutes ces preuves de gentillesse et d'amitié et chaque année, il répète inlassablement à la Mère Noël : « Il y a des étincelles de bonté dans cette humanité ! » Voilà pourquoi le Père Noël n'hésite pas à quitter son village avec ses rennes pour répondre à tous ces gestes de solidarité la nuit du 24 décembre. Il embrassa la Mère Noël avant de partir et celle-ci, toujours prévoyante, lui cria avant qu'il ne monte dans son traîneau : « N'oublie pas ton attestation de déplacement ! »

Pendant ce temps, loin de Laponie, dans un village du Cotentin, à la sortie de l'école, une petite fille lance à sa maman sans sommation : « Maman, comment va faire le Père Noël pour distribuer ses cadeaux s'il est confiné ? » Il faut dire qu'elle ne s'attendait nullement à une telle interrogation. De plus le Père Noël est plutôt un vieux bonhomme et il fait partie des gens vulnérables, ce qui risquait de l'empêcher de partir en traîneau jusque-là... « Encore heureux qu'elle ne me parle pas de couvre-feu la nuit de Noël », se dit la maman qui sourit pour cacher sa surprise. Mais devant l'insistance de sa petite Léa, elle devait imaginer un plan B sans fracasser la magie de Noël. L'attestation de déplacement dérogatoire allait lui servir d'alibi. « Tu sais, Léa, le Père Noël ne peut pas oublier son attestation spéciale où est cochée la case apporter du bonheur à Noël ».

La nuit de Noël, tous les habitants étaient confinés et il régnait dehors un silence glacial. Les cloches n'avaient même pas sonné en ce 24 décembre pour la messe de minuit. Quelle tristesse sur les visages ! Tous avaient cru au miracle de Noël sans virus. Les rues étaient désertes et les familles confinées dans leurs maisons vivaient un Noël pas ordinaire. Cependant la petite Léa, regardant par la fenêtre de sa chambre, vit une drôle de lueur dans le ciel, comme une étoile scintillante. Puis elle entendit une voix amicale : « Ho! Ho! Ho! » Elle ressemblait à la grosse voix du Père Noël qui lui disait : « Je t'ai laissé un cadeau que les enfants possèdent déjà, mais qu'ils oublient ! » Intriguée, la petite fille descendit l'escalier sans faire de bruit. Elle trouva sous le sapin un message de ses parents... Un message de beaucoup d'amour. Léa s'endormit en pensant à son cadeau. Que pouvait-elle demander de plus, sinon l'amour de sa maman et de son papa.

De retour dans son village natal, le Père Noël est accueilli par la Mère Noël qui lui tendit une lettre : « Elle est arrivée juste après ton départ ». Après avoir ajusté son bonnet et ses lunettes, le bonhomme ouvrit la lettre. Cela lui arrive que des adultes lui écrivent, mais c'était encore la lettre d'un enfant. « Cher Père Noël, je ne veux pas de cadeau, mais tu sais combien nous sommes touchés par le méchant virus. A cause de lui, mon papa et ma maman ont perdu leur travail. J'aimerais que tu les embauches à ton usine de jouets et je pourrais vivre heureux avec toi et mes parents. » Cette lettre émut le Père Noël qui décida d'accomplir son vœu. L'espoir dépasse les rêves et en cette nuit de Noël, rien d'humain n'est impossible, car le Père Noël est aussi humain !

Infos Mairie

La nouvelle équipe municipale



1^{er} rang, de gauche à droite :

Sébastien Vrac – Joël Liais – Henri Destrés (Maire) – Philippe Piol – Charlotte Hamelin – Thérèse Paris (Adjointe) – Samuel Verlinde

2^{ème} rang, de gauche à droite :

Martine Pagny (Adjointe) – Brigitte Sanson – Lionel Lerévérend – Martine Dupont – Jean-Baptiste Leterrier – Pascale Tissot – Patricia Dupont – Christophe Lelièvre (Adjoint)

Composition des commissions communales

Commissions	Responsable	Membres
Prospective – programme pluriannuel	Henri DESTRÉS	Tout le conseil
Finances - Budget	Thérèse PARIS	Joël Liais ; Pascale TISSOT
Urbanisme - PLU	Martine PAGNY	Samuel VERLINDE ; Christophe LELIÈVRE ; Jean-Baptiste LETERRIER <u>Hors conseil</u> : Nicolas MARCHANT
Enfance et vie scolaire	Thérèse PARIS	Charlotte HAMELIN ; Philippe PIOL ; Patricia DUPONT <u>Hors conseil</u> : Stéphanie CAUVIN

Voirie - environnement	Christophe LELIÈVRE	Brigitte SANSON ; Joël LIAIS ; Lionel LERÉVÉREND ; Jean-Baptiste LETERRIER ; Samuel VERLINDE ; Sébastien VRAC <u>Hors conseil</u> : Laurent CARRÉ ; René DIGARD ; Franck ECOURTEMER
Bâtiments	Christophe LELIÈVRE	Thérèse PARIS ; Philippe PIOL ; Lionel LERÉVÉREND ; Martine DUPONT ; Joël LIAIS ; Sébastien VRAC <u>Hors conseil</u> : Franck EOURTEMER ; Jean-Luc KERNEÏS
Animation – vie locale et sociale	Christophe LELIÈVRE	Thérèse PARIS ; Pascale TISSOT ; Martine DUPONT ; Patricia DUPONT ; Brigitte SANSON ; Martine PAGNY ; Charlotte HAMELIN <u>Hors conseil</u> : Laurent CARRÉ, Eric ETIENNE ; Samuel DUPONT ; Bruno LEGROS
Vie associative (culture, jeunesse, sports)	Thérèse PARIS	Christophe LELIÈVRE ; Joël LIAIS ; Martine DUPONT ; Philippe PIOL ; Jean-Baptiste LETERRIER
Affaires administratives et sécurité	Martine PAGNY	Thérèse PARIS ; Christophe LELIÈVRE ; Pascale TISSOT ; Charlotte HAMELIN ; Brigitte SANSON <u>Hors conseil</u> : Alix ROUTIER ; Dominique THORAL
Communication – technologies nouvelles	Christophe LELIÈVRE	Philippe PIOL ; Charlotte HAMELIN ; Martine DUPONT ; Patricia DUPONT ; Lionel LERÉVÉREND ; Martine PAGNY <u>Hors conseil</u> : Samuel DUPONT
Cimetière	Martine PAGNY	Thérèse PARIS ; Pascale TISSOT ; Sébastien VRAC ; Jean- Baptiste LETERRIER ; Martine DUPONT ; Lionel LERÉVÉREND ; Brigitte SANSON

Les travaux dans notre commune

Cadre de vie

Si cette parcelle ne fait que 300 m², il a été jugé nécessaire et important qu'elle devienne communale afin de la préserver et pérenniser son aspect naturel et bocager. En effet la perspective qu'elle apporte constitue une transition entre la partie urbanisée de la descente de la «Commune» et la vallée de la Divette avec son bâti ancien. Intérêt totalement partagé avec son ancien propriétaire !



Par ailleurs, fleurissement et clôtures ont bénéficié d'une attention particulière, ainsi le terrain de pétanque a été équipé de poteaux et lisses bois.

Pendant le confinement de printemps, des travaux de peinture ont été menés par des bénévoles de la commune. Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour nettoyer, décaper et peindre : chacun sa barrière ou porte, de l'école, du cimetière et autres bâtiments communaux. Merci à tous les bénévoles !

Point sur le projet de bâtiment scolaire

Ce futur bâtiment à ossature bois dessiné par l'architecte Denis Métivier, doit répondre aux nombreuses exigences techniques, thermique, sécurité, accessibilité,... En attendant la validation du permis de construire, le choix des sociétés devant réaliser les études thermiques, les missions de contrôle technique, de coordination sécurité et de géotechnique ont été retenues.



La consultation des entreprises par lots pour la réalisation du bâtiment est en cours. Il n'y a pas de temps à perdre, afin que ce bâtiment soit opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2021 !

Le coût prévisionnel de l'ensemble du projet est de 400 000 €.

Sécurisation «Route des Roches»

C'est au premier trimestre 2021 que l'effacement des réseaux aériens sera réalisé.

L'éclairage public sera mis en place, en attendant la deuxième phase de travaux consistant à la création d'un trottoir entre l'aménagement du rond-point du «Coignet» et l'entrée du lotissement «Le Pommier».

Il aura une largeur de 1,40m afin de sécuriser les piétons.

Une voie de circulation de 5 m de large pour véhicules prendra en compte la problématique de récupération et de cheminement des eaux de pluie.



Bâtiments scolaires

Pendant les périodes de vacances, plusieurs opérations ont été menées pour s'adapter aux nouvelles exigences et améliorer les conditions d'accueil de nos écoliers : eau tiède pour les lavages plus fréquents des mains, remplacement des tables doubles par de nouvelles tables individuelles, réfection de peinture dans les sanitaires, déplacement de clôtures dans la cour de récréation.

Audit énergétique

La Communauté d'Agglomération du Cotentin avait retenu la candidature de notre commune pour intégrer un groupe pilote sur la qualité énergétique des bâtiments publics anciens. C'est donc naturellement que notre bâtiment scolaire a fait l'objet d'un audit énergétique le 18 novembre.



Les conclusions nous parviendront en début d'année 2021 et nous permettront de construire un plan d'actions adapté, lesquelles seront échelonnées dans les années à venir.

Amélioration de la couverture téléphonie mobile



L'antenne Orange située près de la voie ferrée et la route des Roches (RD 152) est en service depuis novembre 2020.

L'autre projet qui a débuté concerne une antenne pour Bouygues et SFR située sur le terrain communal du «Fort des Monts» sur l'autre versant de la Divette. Ces équipements permettent d'améliorer la couverture du territoire.

Bientôt à Sideville ...

Infos lotissements

Deux lotissements sont actuellement en cours de réalisation :
«**Le Pommier**» et «**Le Clos de la Vallée**»



«**Le Pommier**» porté par l'aménageur Régine Villedieu, est situé route des Roches face à l'entreprise Vimond. Les 25 lots sont vendus. Les dernières maisons sont en cours de construction.

Les travaux des espaces communs et notamment, la voirie en enrobé ont été réalisés à la fin de l'été, cet automne des plantations viendront agrémenter ce nouveau lieu de vie.

L'aménagement de ce futur quartier a tenu compte du relief particulièrement vallonné. Les eaux pluviales de la voirie sont collectées et gérées grâce à des noues végétales plantées.



«**Résidence le Clos de la Vallée**» portée par l'aménageur Ouest Lotissement, est situé dans le prolongement du Village le Vacheux, il comprend 12 lots. Les travaux de viabilisation (réseaux, voirie...) sont quasi terminés et la mairie va pouvoir attribuer les premiers permis de construire avant la fin de cette année.

Les nouvelles constructions bénéficieront d'un environnement agréable avec une vue sur la vallée de la Divette. Afin de gérer le relief du terrain assez prononcé, les parcelles de la partie centrale de ce

lotissement sont dotées de mur de soutènement pour réduire la pente et ainsi faciliter la réalisation des futures constructions.

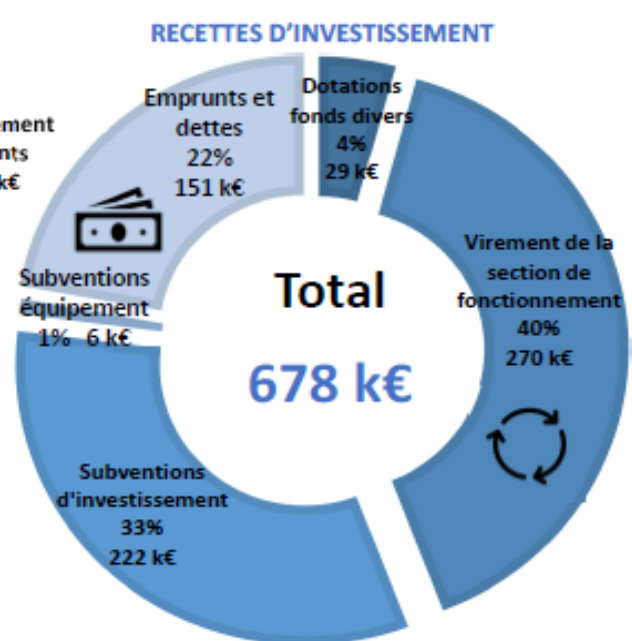
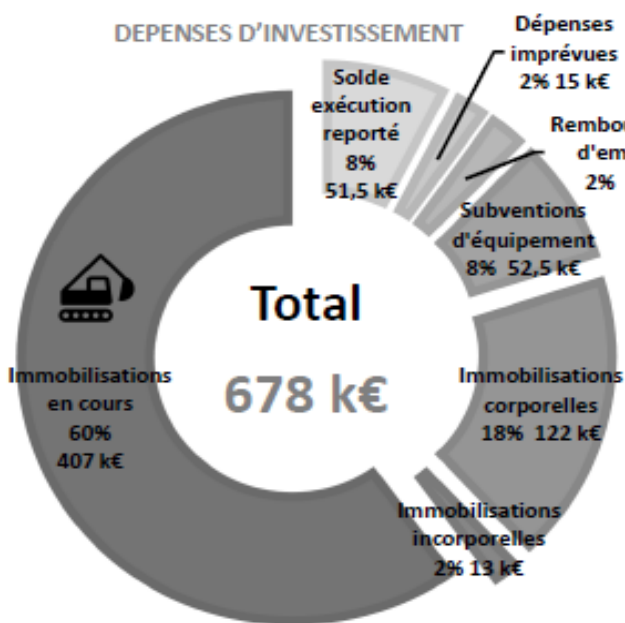
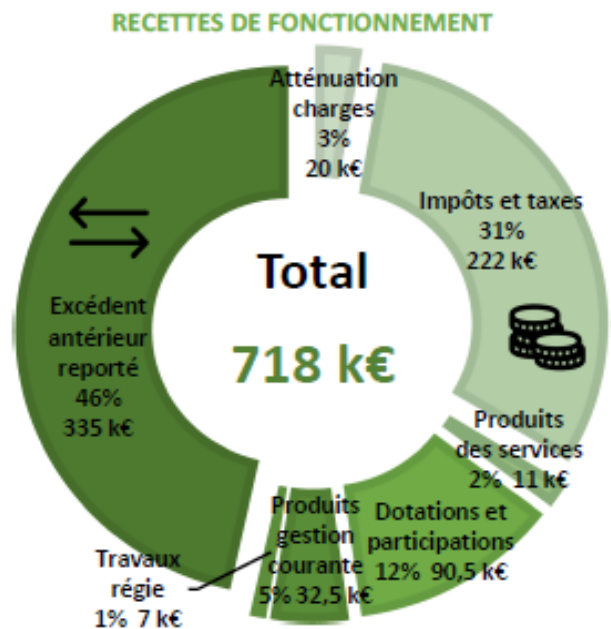
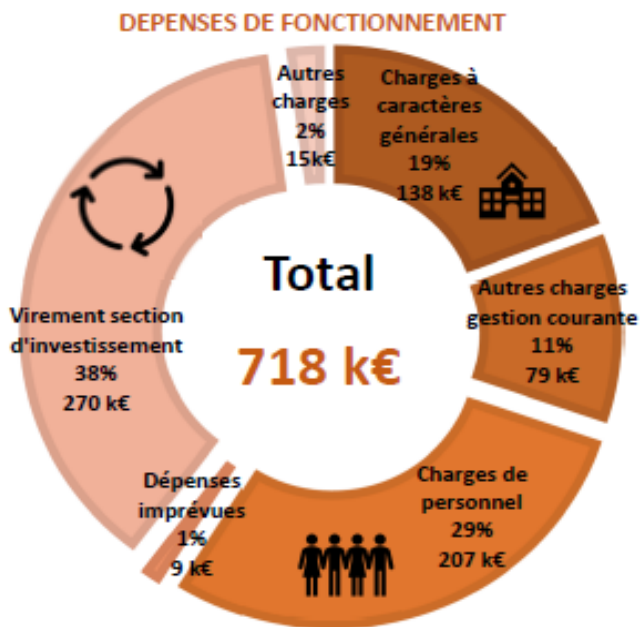
L'équipe municipale et le comité de rédaction de ce bulletin souhaitent la bienvenue aux nouveaux Sidevillaises et Sidevillais qui ont choisi d'établir leur résidence sur notre commune.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La gestion de la commune en matière d'urbanisme est encadrée par le Plan d'Occupation des Sols (POS). Le remplacement de ce document, maintenant ancien, par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est nécessaire puisque la réglementation prévoit que le POS ne soit plus appliqué à partir du 1^{er} janvier 2021.

Depuis la réorganisation territoriale intercommunale, la procédure du nouveau PLU est sous la compétence de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Nous avons bon espoir que ce document puisse aboutir dans les meilleurs délais. La commune de Sideville se tient prête pour participer à la mise en œuvre du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Coup d'œil sur les comptes de la Commune 2020



Les orientations budgétaires 2020

Le budget 2020 a été construit et adopté par la nouvelle équipe municipale mise en place au printemps. Les deux gros postes d'investissement sont :

- d'une part, l'aménagement de la voirie sur la RD 152 entre le rond-point du Coignet jusqu'au lotissement «Le Pommier» (projet de 145 000€)
- d'autre part, la construction du nouveau bâtiment scolaire (projet de 400 000 €). Un recours à l'emprunt a été prévu, selon le montant des subventions qui seront allouées.

La situation financière n'a pas justifié d'augmentation des taux d'imposition communaux.

Etat Civil 2020



Naissances

Alix BOUCHAIN	31 janvier 2020
Flora BEROT	17 février 2020
Adèle LEGUERRIER	18 février 2020
Lucas AULNAY	09 avril 2020
Lyah QUÉVERT	24 juin 2020
Théa DUVERGER	20 juillet 2020
Lina VIMARE	06 août 2020
Lyra MARCHANT	17 novembre 2020
Maxence DESTRES	8 décembre 2020

Mariages



Karine LECOQ et Laurent SOULIER	25 juillet 2020
Nadia EL HACHIMI et Haytem OUNI	25 juillet 2020
Sandrine GAUTIER et Ludovic PLAIRE	15 août 2020
Madeline GOUJON et Guillaume RIVET	29 août 2020

Décès

Serge COSNEFROY	20 décembre 2019
Thérèse CHÂTEL	23 février 2020

Le personnel communal



Administration

Isabelle Hamelin - Comptable
Marie-Line Lahougue - Secrétaire

Entretien de la commune

Hubert Polidor – Employé à la commune depuis 1991, Hubert bien connu et apprécié des Sidevillais, a fait le choix d'un changement professionnel. Pour cela, il a souhaité prendre une mise à disposition.

Nous lui souhaitons réussite et épanouissement dans son nouvel emploi.

Emmanuel Bianco et Johan Hochet



Arrivés en cours d'année, Johan et Emmanuel forment la nouvelle équipe dédiée à l'entretien de nos espaces verts, voiries, bâtiments. Le travail est certes varié, mais pas toujours intéressant surtout quand il faut passer après des gestes d'incivilité (salissures, dépôts sauvages en pleine nature ou au pied des conteneurs, ...). Merci d'y penser !

Que ces nouveaux emplois leurs apportent la satisfaction de l'investissement pour le service public.

Personnel scolaire

Rentrée 2020 : Tous les CP sont scolarisés à Teurthéville-Hague. En effet l'augmentation de l'effectif des petits implique un poste complet d'ATSEM pour Harmony Lelong.

ATSEM



Sonia Lerouvillois



Dominique Pasquier



Harmony Lelong



Garderie

Nathalie accueille les enfants à partir de 7h15, aidée par Sonia le matin et le soir par Patricia.

Cantine

Patricia assure le transport des repas. Aidée de Nathalie, Dominique, Sonia et Harmony, elle prépare et effectue le service et assiste les enfants.

Patricia Houchard et Nathalie Vivier

Cérémonies commémoratives

Le 11 novembre 1918, l'armistice était signé. La Première Guerre mondiale prenait fin. Après ces années de combats et d'horreur, l'Europe pleurait ses morts



Pourquoi célébrer cet armistice aussi lointain ? Pourquoi se tourner vers le passé quand le présent nous appelle à panser les blessures du monde ?

La France n'en a pas eu fini avec ce fléau, la seconde guerre mondiale (1939-1945), ses millions de victimes militaires et civiles dont l'armistice est commémoré le 08 Mai. Puis bien d'autres conflits d'hier et d'aujourd'hui, sous des formes différentes, de plus en plus sournoises et meurtrières.

N'oublions pas le prix de la Paix !

Et c'est avec beaucoup d'émotion que les noms des 22 victimes militaires françaises tuées en 2020 sur des champs de bataille, en France ou dans le monde, ont été énoncés lors de la cérémonie du 11 Novembre.



Les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre ont été célébrées sans public selon les règles sanitaires.

Un futur service proposé aux habitants

La commune de Sideville souhaite mettre en place un service d'avertissement aux habitants.

Ce service permettrait d'avertir, par envoi d'un SMS, les personnes le souhaitant des événements importants touchant la commune, par exemple :

- Informations sur des changements de date du ramassage des ordures ménagères.
- Informations sur des perturbations du ramassage scolaire des élèves du RPI.
- Annonce de coupure électrique, d'eau, ...
- Évènements exceptionnels : accidents, météo, ...



Si vous êtes intéressé par la mise en place ce service, merci d'envoyer un mail à la mairie de Sideville (sideville.50@wanadoo.fr) en précisant le nom, l'adresse et numéro de téléphone portable à contacter (un seul numéro par foyer de préférence).

La mairie s'engage :

- A ce que les numéros de téléphone récoltés ne soient utilisés que dans le cadre de ce service. Ils ne seront pas transmis, ni divulgués à des tiers.
- A supprimer de la liste toute personne en faisant la demande.

Démarchages par téléphone ou porte-à-porte, arnaques par messagerie internet !



La gendarmerie met en garde régulièrement sur des campagnes d'arnaques par téléphone ou de démarchages chez les particuliers.

Attention, vigilance et discernement sont plus que jamais nécessaires.

Si vous observez des comportements suspects, n'hésitez pas à relever le numéro d'immatriculation du véhicule si possible et prévenez la gendarmerie de La Hague ou le 17.

Démarches administratives en mairie :

Inscription sur les listes électorales : Les inscriptions peuvent être effectuées soit en mairie, soit sur internet via le site : **service-public.fr**

Élections prévues en 2021 : Votes pour la nomination des conseillers départementaux et des conseillers régionaux (dates à confirmer)

Inscriptions scolaires : Une pré-inscription est à faire en mairie pour la première inscription d'un enfant à scolariser à l'école de Sideville.

Reconnaissance d'un enfant : Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.

Mariage : le futur couple doit se présenter en mairie afin de fixer la date de la cérémonie et retirer le dossier de préparation.

PACS : Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence, soit à un notaire.

Dès 16 ans :

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

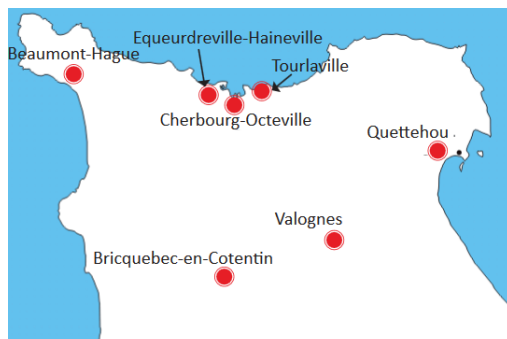
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

www.defense.gouv.fr
Régions - Territoires de JAPD
SGA

Demande d'autorisation d'urbanisme : La demande d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable. Les formulaires sont à retirer en mairie ou téléchargeables sur le site : service-public.fr



Cartes d'identité et passeports : Les demandes de carte d'identité et/ou de passeports s'effectuent auprès de mairies disposant d'une station de recueil biométrique (voir carte).



Numérué :



Chaque boîte aux lettres de chaque habitation doit être visible et accessible. Le nom du propriétaire/locataire doit être apposé lisiblement ainsi que le numéro d'habitation.

Pensez à vos livraisons !

Pour les personnes fragiles et isolées :



Une convention existe entre la commune de Sideville et l'association Présence verte des Côtes Normandes. Les frais d'installation sont gratuits. Seul l'abonnement est à la charge du demandeur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au **02.33.06.42.57**

La Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC)



Relais Assistant(e)s Maternel(le)s



Un service destiné aux parents,
aux professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel des
jeunes enfants, sans oublier les jeunes enfants.

Un lieu d'informations

- * Sur l'ensemble des modes d'accueil.
- * Mise en relation de l'offre et de la demande (places d'accueil disponibles chez les assistant(e)s maternel(le)s).
- * Accompagnement d'ordre général à la fonction employeur / salarié (informations sur les droits et les obligations des parties, orientation vers les instances spécialisées...).



Un lieu de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- * Réunions à thème, temps d'échanges professionnels...
- * Ateliers d'éveil et de socialisation des enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur garde à domicile. Peinture, jeux de graines, éveil musical, jeux sensoriels, motricité, éveil corporel...

Sont également proposés des matinées ludothèque, bibliothèque, des rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD de Martinvast et des sorties...



Pour devenir assistant(e) maternel(le)

La PMI organise des réunions d'informations pour les candidat(e)s à l'agrément. Renseignements auprès du RAM

Contact :

RAM Les Bout'en train
85, route de l'Oraille
50690 MARTINVEST
02.33.03.07.47

Accueil :

Rendez-vous : Lundi 13h30-16h30 / Mardi 13h30-17h30 / Jeudi 13h30-18h
Permanence : Mercredi 8h30-12h



Ateliers d'éveil



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la crèche est gérée en service commun au niveau du Pôle de proximité de Douve et Divette.

propose d'accueillir les enfants âgés
de 2 mois et demi à 3 ans,
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Description de la structure

Cette structure peut accueillir **27 enfants par jour**. Les **professionnelles** sont diplômées de la petite enfance (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance).

Les enfants sont répartis en **2 sections** selon leur développement psycho-moteur.

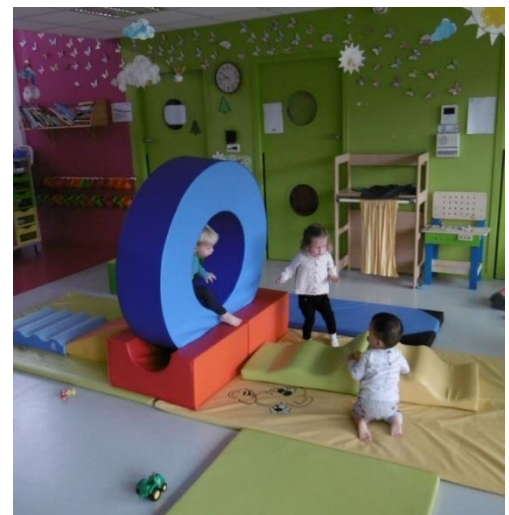
Le **tarif** est calculé selon les revenus N-2 des parents (de 0.41€ à 3.42€/heure, pour 1 enfant à charge, en 2020)

Les différents types d'accueil proposés

L'accueil régulier : de 1 à 5 jours fixes par semaine sur l'année.

L'accueil occasionnel : de quelques heures à 3 jours par semaine, selon les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'un plein de courses ou d'un moment de détente...)

L'accueil d'urgence : solution de dépannage le temps de retrouver un mode de garde ou lors d'un arrêt maladie de son assistant(e) maternel(e).



Crèche Les Bout'en train
85, route de l'Oraille
50690 MARTINVEST
02.33.03.80.38
creche@douvedivette.fr
www.douvedivette.fr

Les services sur le Pôle de Proximité de Douve Divette

L'Agence Postale
**Ouverte tous les jours
de 10h à 12h et de
13h30 à 17h et le
samedi de 10h à 12h.**

Pour toutes les opérations
postales et financières de
dépannage

Caisse de Retraite Agirc-
Arrco (C.R.A.A)
**Les lundis des semaines
paires et tous les jeudis
sur rendez-vous**

La CRAA propose des
services d'actions sociales en
vous accompagnant dans la
finalisation de vos dossiers.

Prise de rendez-vous
uniquement au 0820 200 189

C.M.S. (CLIC)
**Le 1^{er} mercredi de chaque
mois de 10h à 12h sur
rendez-vous**
Madame ROUX :
02.33.10.01.50

Le C.M.S. est un lieu d'accueil de
proximité destiné à fournir aux
personnes âgées (plus de 60 ans),
MDPH et à leurs familles des
informations, des conseils et des
orientations (informations sur les
soins médicaux, l'aide à domicile,
la téléassistance, les maisons de
retraite, l'Allocation Personnalisée
à l'Autonomie, l'aide sociale...).
Ce service est accessible à tous.

Le Visio-relais
Ouvert tous les jours.
10h à 12h et de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au :
02.33.52.52.33

*Ou directement à l'accueil du Pôle
de Proximité de Douve et Divette*
Vous pouvez entrer facilement en
contact avec les organismes suivants et
échanger en temps réel des documents :



M.E.F. : Mission Locale
**Tous les mardis après-midi,
sur rendez-vous**

La mission Locale du Cotentin
accueille et accompagne les jeunes
de 16 à 25 ans, dans la réalisation de
leurs projets. Elle propose une
relation personnalisée et globale
pour guider les jeunes dans
l'élaboration d'un parcours
individualisé d'insertion. Elle
apporte des réponses adaptées à
l'ensemble des difficultés que
rencontrent les jeunes, aussi bien
dans le domaine de l'emploi que
dans ceux de la formation, de la
santé, du logement, des ressources
ou des loisirs.

Pour prendre rendez-vous :
02.33.01.64.65

Conciliateur de justice
**Le 1^{er} mercredi de chaque mois
de 14h à 17h sur rendez-vous**
Marc PERES : 06.43.12.92.40

Le conciliateur est un auxiliaire de
justice qui présente les garanties de
discretion et d'impartialité. La
conciliation peut concerner divers
litiges de la vie quotidienne :

- Conflit de voisinage
- Difficulté de recouvrement
d'une créance
- Contestation d'une facture
- Litiges avec un opérateur
(EDF, Orange, SFR...)
- Difficultés pour le parfait
achèvement de travaux...

Assistante sociale
**Le mardi matin sur rendez-
vous** (téléphoner au Centre
Médico-Social d'Octeville :
02.33.10.01.50)

Répond à la demande des usagers
dans différents domaines :
Détreffes financières, difficultés
matérielles ou administratives,
difficultés d'ordre psychosocial
ou relationnelles, problèmes
éducatifs, difficultés de santé...

Le Transport de proximité
Sur réservation au :
0 800 710 980

2 services possibles :

- Le **mardi après-midi** vers
Cherbourg
(Polyclinique, centre ville,
hôpital Pasteur)
- Le **jeudi matin**
(Polyclinique, centre ville,
hôpital Pasteur)

**Ticket à 2.30 €, soit 4.60 € pour
l'aller-retour**

MEF : PLIE
**Les lundis et Jeudis des
semaines impaires su
rendez-vous**

Le PLIE (Plan Local pour
l'Insertion et l'Emploi) propose
un accompagnement renforcé
pour les personnes en recherche
d'emplois et rencontrant des
difficultés spécifiques.

Pour en bénéficier :

- Adressez-vous à votre conseiller
habituel (pôle emploi, CCAS,
CMS...)
- Contactez directement le PLIE :
02.33.03.90.90 ou
contact.plie@mef-cotentin.com

Sont prioritairement ciblés :

- les demandeurs d'emploi depuis
plus d'un an
- les bénéficiaires du RSA, de
l'ASS, de l'AAH
- les personnes de plus de 45 ans
- les travailleurs handicapés
- les personnes faiblement
qualifiées
- les personnes en situation de
monoparentalité

A.D.M.R.
**Permanence les premiers et
derniers vendredis du mois de
10 h à 12 h**

Mme GARCIA - 06.01.88.14.57
Réseau associatif de services à la
personne

L'ADMR accompagne les
personnes âgées et personnes en
situations de handicap dans les
actes quotidiens de la vie.

Ménage, entretien du linge,
préparation des repas, mais aussi
garde de jour et de nuit.

Nos enfants, nos écoles

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le R.P.I. de Sideville / Teurthéville-Hague compte 7 classes, réparties sur les deux sites. L'école de Sideville accueille les élèves de maternelle. Les élèves du CP au CM2 sont à Teurthéville-Hague. Une liaison entre les deux écoles est facilitée par une navette qui effectue deux allers-retours quotidiens.

Le 1^{er} septembre 2020, 181 élèves étaient présents pour la rentrée. Nous enregistrons encore une hausse des effectifs cette année. Depuis une élève a quitté l'école. Il y a donc actuellement 180 élèves.

Au niveau de l'équipe enseignante, Mme OUDIN est la directrice du R.P.I.

L'école de Sideville accueille 76 élèves de la maternelle :

- les PS avec Mme Sandrine JEANNE
- les PS/MS avec Mme Elisabeth HENRY,
- les MS/GS avec Mme Hélène OUDIN et Steven MOTTE.

L'école de Teurthéville-Hague accueille 104 élèves du CP au CM2 :

- les CP/CE1 avec Mme Florence POREE et Mme ADAM,
- les CE1/CE2 avec Mr Boris KREGIEL,
- les CE2/CM1 avec Mme Annie HUSSENET,
- les CM1/CM2 avec Mme COLLET (actuellement en congé maternité).

Mme Malorie ALVAREZ est remplaçante rattachée au R.P.I.

Mme Hélène OUDIN assure la direction des écoles du R.P.I., il est possible de la joindre tous les mardis à l'école de Teurthéville-Hague.

Garderie Scolaire



La commune de Sideville propose un service de garderie.

La garderie est ouverte **de 7H15 à 8H35** et de **16h15 à 19h00** tous les jours d'école.

Le règlement est consultable sur le site internet de la mairie : www.sideville.fr

Stationnement devant le portail



Il est important que les véhicules ne soient pas arrêtés ou stationnés devant le portail de l'école.

Le passage doit rester libre d'accès pour les secours et services.

En cette période de Vigipirate cette consigne est d'autant plus conséquente.

Visite de sécurité à l'école

Le 13 octobre la commission de sécurité a réalisé une visite de contrôle sur les bâtiments de l'école, ses accès, équipements et documents concourants à la sécurité de ses occupants.

Le but de ces visites périodiques (tous les 5 ans) est de garantir la conformité des bâtiments recevant du public (ERP) et leur niveau de sécurité.

La commission a émis un avis favorable à cette visite. Elle a aussi contrôlé la Salle de Convivialité, avec un même avis favorable.

Association des Parents d'Elèves de Sideville et Teurthéville-Hague



L'APE, l'Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique de Sideville et de Teurthéville-Hague a renouvelé son bureau :

Composition du bureau

Président
Vice-présidente
Trésorière
Trésorière adjointe
Secrétaire
Secrétaire adjointe
Contact

Jérôme BUISSON
Séverine DELOUCHE
Johanna MAHIER
Malorie PIOL
Vanessa SIMON
Andréa LECHEVALIER
aperpi@outlook.fr
06.07.96.98.49



Le but de l'APE est d'être aux côtés de l'équipe enseignante tout au long de l'année pour financer les transports des sorties scolaires, aider à l'achat de matériel pour les projets pédagogiques, et créer de l'animation pour tous nos enfants pour contribuer à la vie des deux communes.

L'organisation d'événements a été fortement perturbée cette année, comme vous le savez, mais l'APE a tout de même réussi à organiser de nombreux événements avant le confinement :

- le vide grenier de la Saint-Michel, organisé le même jour que la foire pour favoriser une bonne affluence sur la Lande d'Etoublon,
- la ballade d'automne, pour permettre aux nouveaux parents du RPI de faire connaissance avec l'APE et les autres parents,
- les foulées de la presse de la manche, avec la participation de 70% des enfants !
- la bourse puériculture,
- la vente de sapins de Noël, fournis par l'entreprise Letoupin, de Tamerville,
- la retraite aux lampions, avec la présence du Père Noël
- le spectacle de Noël financé par l'APE : un magnifique spectacle de magie de Valery Lallemand (de Couville) : *Victor et le dernier dragon*. L'APE a aussi offert le livre associé écrit par Olivier Leduc (de Montaigu la Brisette) à tous les élèves du RPI.
- la tombola des galettes des rois

Nous n'avons malheureusement pas pu tenir la traditionnelle kermesse si chère aux enfants, mais nous avons tout de même offert le pot de fin d'année aux seuls CM2 pour leur souhaiter un bon passage vers le collège, en présence de leurs deux maîtresses de l'année, Mme Collet et Mme Cantal, et des deux municipalités. Nous espérons avoir ainsi un peu atténué la frustration d'une dernière année très perturbée pour eux dans le RPI Sideville Teurthéville !

L'activité de l'APE permet de collecter de l'argent afin de financer pour l'année scolaire 2019-2020 :

- une nouvelle cuisine pour le coin jeu de la classe de petite section,
- des nouvelles décorations de Noël pour l'école de Sideville,
- 1 sapin de Noël par classe du RPI,
- un poste radio CD USB,
- un appareil photo numérique,
- 7 46 livres pour constituer 4 rallyes lectures de différents niveaux,
- 2 transports pour aller visiter la maison Jacques Prévert à Omonville la Petite,
- 1 transport pour aller participer à un échange autour des «rondes et jeux dansés» à Valognes

Nous espérons retrouver très vite une situation normale pour pouvoir continuer à faire vivre les projets du RPI !

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2021 !



Les mercredis... avec Familles Rurales

Accueil Collectif de Mineurs



Qui propose un accueil de loisirs aux familles...

L'Association Familles Rurales de Martinvast accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans au centre de loisirs de Martinvast, les mercredis à la journée et pendant les vacances scolaires :

- Du 01 au 05 mars 2021
- Du 26 au 30 avril 2021
- Du 07 juillet au 20 août 2021

Notre équipe de 7 animateurs et animatrices accompagne les enfants à développer leur autonomie, à vivre en collectivité et propose des activités variées selon les choix des enfants :

- Activités sportives : Motricité, jeux collectifs
- Activités culturelles : Théâtre, danse
- Activités manuelles : créations, décorations, petits bricolages

Nous travaillons aussi en lien avec les périodes de l'année telles que Halloween, Noël ou encore Pâques, mais aussi autour de thématiques préparées par notre équipe d'animation.



Pour tout renseignement ou inscription :

Nos coordonnées

16 rue Croix Pinel à Martinvast.

☎ 02.33.52.02.19

direction-acm.famillesrurales@orange.fr

Nos Assistantes Maternelles près de chez vous

Mme DAIREAUX
7 résidence Lodey
☎ 06.21.05.61.30

Mme LEMARQUAND
1 Le Colombier
☎ 06.36.04.53.33

Mme MACÉ
11 Le Pommier
☎ 02.33.41.52.96

Mme PARIS
4 Ferme des Monts
☎ 02.33.53.63.69

Mme ROUPSARD
6 Résidence Les Costils
☎ 06.48.72.16.39

Mme RYCKEMBUSCH
8 Les Jardins de Sideville
☎ 02.14.14.47.22
06.75.47.94.98

Mme SAUVE
11 La Juliennerie
☎ 02.33.53.76.00

Mme TRUFFERT
25 La Commune
☎ 02.33.53.62.25

Mme VERLINDE
4 Vaubecquet
☎ 02.33.53.78.23



Bientôt Les P'tites Bouilles



Justine Lelandais, Clélie Lecesne et Fanny Godefroy ont l'honneur de vous faire part de l'ouverture, 1^{er} Avril 2021, de leur future Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) :

«Les P'tites Bouilles»

Située au 3 Le Pommier à Sideville, la MAM sera ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 19h30 et fermée lors des congés annuels.

La maison, un plain-pied de 120 m² avec jardin, nous permettra, une fois tous nos agréments validés, d'accueillir un total de 12 enfants en même temps âgés entre 0 à 6 ans.

Si vous souhaitez d'avantage de renseignements n'hésitez pas à nous contacter sur notre boite mail lesptitesbouilles2019@gmail.com ou par téléphone au :

- 06.78.68.04.53 - (Fanny Godefroy)
- 06.33.58.91.58 - (Justine Lelandais)
- 06.16.56.64.69 - (Clélie Lecesne)

Bien vivre ensemble

2020 restera à jamais une année où nous avons dû mettre nos rencontres entre parenthèses.

De par cette pandémie et par les mesures sanitaires mises en place au printemps et à l'automne, nos liens sociaux, professionnels, associatifs et familiaux ont été mis à mal et il faudra bien du temps sans doute pour retrouver notre naturel, nos activités d'avant. Nous avons dû composer avec le confinement, le télétravail, le chamboulement de nos sorties, de nos habitudes, de notre insouciance et de notre naturelle confiance en l'autre.



Mais cette année 2020 aura, pour beaucoup d'entre nous, été l'occasion de réfléchir à nos existences, à nos relations aux autres, à ce qui nous unit, nous irrite ou nous enthousiasme. Jamais sans doute nous n'avons su apprécier aussi justement ce petit signe amical, ce service rendu, ce petit message venant d'un voisin, d'un ami, d'un parent.

Peut-être certains d'entre vous auront alors décidé de changer bien des choses, de prendre enfin le choix de réaliser ce lointain projet, de tourner une page de son histoire personnelle, de vivre enfin pleinement la vie, sa propre vie sans plus attendre.

Peut-être avez-vous plus simplement pris le temps d'appeler un proche, de vous soucier de la santé d'une connaissance ou de saluer le travail des professionnels de santé et des services publics.



Une chose est certaine, quelque fût l'importance de vos réflexions durant ces périodes hors du temps, vous avez à coup sûr pensé, ne fût qu'un moment, que toutes les tracasseries que nous nous créons, toutes ces mesquineries et incivilités que nous faisons subir aux autres sont futiles. Elles empoisonnent autant notre propre existence que celles des autres. Nous savons pourtant combien il est bon de pouvoir compter sur ses proches, combien vous avez hâte de retrouver ces moments de vivre ensemble et de goûter, à nouveau, à cette liberté tant malmenée.

Alors nous savons tous qu'il faut encore rester prudent, que nous devons tout autant faire attention à l'autre et que l'autre doit prendre garde à ne pas mettre en péril notre santé. Mais nous savons surtout, que nous voulons vivre plus intensément qu'avant, en appréciant désormais ces choses si simples, ces rencontres si belles, ces instants si intenses de vivre comme il nous plaît, à notre rythme, au milieu des autres.

Nous vous souhaitons du fond du cœur une belle et agréable nouvelle page de notre histoire commune.

Au plaisir de vous revoir à nouveau !

Pour des relations de voisinage apaisées !

Quoi de plus fâcheux lorsque l'endroit choisi pour vivre, se (re)poser, se mettre au vert après une journée de travail ou lors de la retraite devient progressivement un enfer. Les relations «épiciées», difficiles ou ouvertement conflictuelles pour des motifs variés (la fumée d'un barbecue, des bruits de chantier, des branches, un mur mitoyen...). Leur appréciation est différente selon les parties : manque de discernement, intolérance, exaspération...



Il ne s'agit pas d'être exhaustif sur le sujet, mais de rassurer (non, si vous êtes concerné, vous n'êtes pas tout seul !) et de donner quelques pistes de réflexions avant d'agir, voire de sur-réagir.

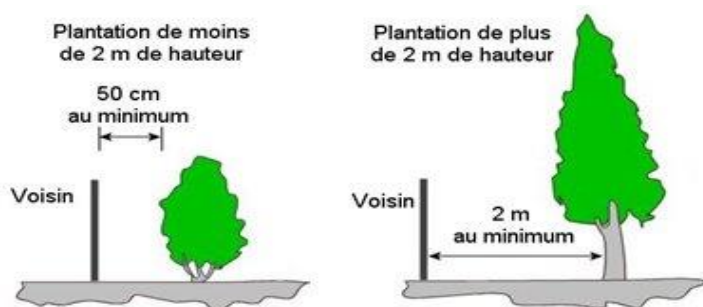
Rappel de quelques règles de civisme

Afin que la vie quotidienne dans notre commune reste acceptable et agréable, nous devons y contribuer les uns et les autres en respectant voisins, environnement (dépôts sauvages) et quelques règles de civisme ...

- **automobilistes** : modérez votre allure aux abords des villages et sur les routes communales.
- **propriétaires de chiens** : veillez au respect de votre voisinage et à la propreté des espaces publics.
- **les feux dits «de jardin»** font l'objet d'un principe général d'interdiction. Pour les déchets verts, pensez à la déchetterie ou au compostage.
- **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
 - les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
 - les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00,
- respectez les **espaces verts et fleuris**, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.
- **déchets** : Pas de dépôts sauvages même au pied des conteneurs de tri ; **préservez votre environnement**
- n'hésitez pas à prévenir votre voisinage en cas **de festivités**.



Les distances de plantation des arbres et arbustes.



Des règles régissent les distances de plantation des arbres et arbustes à proximité de la limite du fonds voisin.

Le Dossier : Consommer local

La consommation dite «locale» ou «de proximité» est le fait de consommer des marchandises produites autour de chez soi. On appelle également cela : les circuits courts. Plus largement il s'agit aussi de consommer chez les petits commerçants plutôt que dans les grandes surfaces qui contribuent à faire périlcliter les commerces de proximité.

Nous entendons parler partout autour de nous de réseaux mettant en valeur les artisans et petits commerçants. Ce type de consommation comporte de nombreux intérêts pour le commerçant bien sûr, mais aussi pour le consommateur.



Les produits

La consommation de produits locaux et de saison est gage de qualité car les produits sont moins diversifiés et il existe un plus grand nombre de variétés pour chacun. Le consommateur peut ainsi découvrir ou re-découvrir des saveurs méconnues parmi les produits de tous les jours (diverses espèces de pommes, poireaux, tomates, etc ...).

Les cultures ou élevages de proximité permettent aussi de réaliser des produits plus riches en nutriments car les terres occupées par l'agriculture limitent l'expansion urbaine et participent à une meilleure qualité des sols.

Certaines marchandises supportent mal le transport, c'est pourquoi le circuit court évite l'utilisation de procédés de conservation tels que l'ajout d'additifs, la mise en conserve ou encore la congélation. Les produits sont alors consommés plus frais et limitent la consommation d'énergie liée à leur conservation. Ils sont de plus vendus sans ou avec très peu d'emballage, ce qui participe à la lutte contre les déchets et représente une économie financière pour le consommateur d'autant plus que s'y ajoutent l'absence d'intermédiaire et de transport.

Les producteurs

Les circuits courts présentent également des avantages pour les producteurs et pour le territoire où ils sont installés : pas de frais d'exportation donc limitation des coûts de production, création d'emplois locaux et contact direct avec le consommateur car il n'y a pas ou peu d'intermédiaires. Le point négatif majeur de cette démarche reste tout de même la nécessité pour le consommateur de multiplier les déplacements pour faire ses courses car les fermes et les marchés locaux ne sont pas toujours à proximité directe du lieu d'habitation ce qui requiert un peu d'organisation.

Le bilan reste néanmoins très positif en faveur de la consommation locale : emploi, qualité gustative et sanitaire des produits, valorisation du savoir-faire des artisans et des producteurs locaux.

Cette démarche est importante pour préserver l'activité et le savoir-faire de nos territoires, surtout en ces temps incertains de fêtes de fin d'année teintées de crise sanitaire qui inhibe le commerce et met à mal de nombreuses petites entreprises ou petits commerces à une période cruciale pour leur chiffre d'affaire. De nombreux producteurs ou restaurateurs proposent des livraisons à domicile pour limiter les déplacements de la population pendant le confinement tout en favorisant leurs chances de survie.

Consommer local à Sideville

N'hésitez pas à vous référer à la rubrique « Nos artisans et commerçants » pour trouver les renseignements utiles à propos des commerces de notre commune. Vous y trouverez de nombreux services : esthétique, vente de matériaux et outils, vétérinaire, cave à vin, restauration à emporter, vente et entretien de matériel informatique, vente de viandes, poissons fumés, produits laitiers, fruits et légumes, etc...



Nos artisans, nos commerçants

Cave, etc

Un nouveau commerce à Sideville. Depuis le 06 novembre, Francine, Maria et Clara vous accueillent dans un local neuf et joliment agencé.



Francine, est la gérante de l'établissement la «Cave, etc... ».

Elle est passionnée par les vins. Son origine bourguignonne y est pour un peu, une amie maître de chais pour beaucoup.

Depuis 2004, Francine vit dans le Cotentin et aime parler de sa passion. «Les gens d'ici apprécient le vin dans sa diversité et cela me plaît !»

Maria, après 7 années de restauration à Paris, est de retour en Normandie pour nous proposer ses préparations «bistronomiques». Maria aime particulièrement «jouer» avec les saveurs méditerranéennes.

Clara est sommelière. Elle saura précisément réaliser l'association idéale des vins avec vos mets.

Cette équipe dynamique et expérimentée vous accueille et vous propose :

- un service de restauration, le midi du lundi au vendredi.
- un bar à vin, jusqu'à 19h30.
- le conseil et la vente diversifiée de vins, bières, cidres, whiskies, rhums, sakés,...
- de l'épicerie fine, chocolats, terrines, accompagnements d'apéritifs, ...
- la vente des produits du saumon «Terre, Mer et Tradition» élaborés à Sideville par l'entreprise de Mr Leblond.

Tous les produits proposés à la vente ou intégrant les plats cuisinés sont issus de l'agriculture respectant les sols et la nature, le savoir-faire traditionnel et la proximité.

D'autres idées autour de dégustations en tous genres trottent déjà dans la tête de Francine, de quoi émoustiller nos papilles...



Cave, etc... est ouvert :
le lundi de 12h à 19h30
du mardi au vendredi de 10h à 19h30
le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

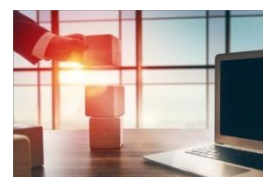


FD-crédation web



Ajoutez un site web à votre communication en ligne.

Un projet de site pour gagner en visibilité, vendre vos produits ou service sur internet, discutons en ensemble. Frédéric DUREL, Sidevillais, met en place votre site internet optimisé et sécurisé, avec une interface personnalisée en fonction de vos souhaits et de vos objectifs.



CONTACT : <https://WWW.frederic-durel.fr>

Un salon de dermographie à Sideville

L'an passé nous vous annonçons l'ouverture d'un salon de dermographie à Sideville.

Belle & REbelle a ouvert en Septembre 2020. La situation sanitaire a eu un impact important pour l'ouverture de ce studio comme vous pouvez bien l'imaginer.



En quelques mots c'est quoi la dermographie aussi appelée maquillage permanent ?

La dermographie « c'est l'art d'écrire sur la peau » à l'aide de micro-aiguilles. Un pigment est déposé au niveau du derme afin de structurer un regard ou amplifier l'éclat d'un sourire de façon semi-permanente.

La dermographie s'adresse à tous, d'un point de vue esthétique.

Le studio de dermographie regroupe différentes pratiques comme, le microblading, le microneedling, le BB glow.

Que se cache-t-il derrière ces mots peu communs ?

- Le microblading est une méthode manuelle pour densifier vos sourcils ;
- Le microneedling est une technique non invasive la plus efficace pour repulper votre visage ou corriger quelques petites imperfections qui vous dérangent au quotidien ;
- Le BB glow c'est un teint unifié et lumineux.

Vous voulez prendre soin de vous, parfaire votre look ou tout simplement vous faire plaisir ? Alors osez ces techniques dans l'air du temps qui vous permettront de retrouver un peu de bien être dans ces temps compliqués.

C'est dans un espace serein et respectueux des règles d'hygiène et de salubrité, que je vous invite à me retrouver.



CONTACT :

☎ **Téléphone : 06 61 32 50 95**

✉ **Mail : dermo.belle.rebelle@gmail.com**

🌐 **Réseaux sociaux : @dermo.belle.et.Rebelle**

📍 **Sur rendez-vous : Christel ETIENNE - 29 la Commune 50690 Sideville**

Le Café des Roches :

5 Hameau Colette - 02 33 93 98 87

Retrouvez le café sur Facebook : *Le-café-des-Roches*

Le Café des Roches, sous l'impulsion de Mme Marylise AVRIL vous propose :

- ☎ un coin épicerie avec entre autres des fruits, des légumes en provenance de Surtainville, des produits frais et tous les autres produits de première nécessité,
- ☎ un dépôt de pain,
- ☎ un coin buraliste : presse régionale et quotidienne, tabac, jeux,
- ☎ et bien sûr les sandwiches et grillades le midi



Horaires d'ouverture du Café / Épicerie

Du Lundi au Vendredi : 06h30/13h30 et 16h30/20h00

Samedi : 8h00/13h00 et 16h30 / 19h30

Le Café des Roches est fermé les dimanches et les jours fériés.



Cette entreprise est dirigée par M. BLANCHET, composée de 14 salariés spécialisés dans la **fabrication** et la **pose** de **tuyauteries** et de **pièces chaudronnées** ou **mécano-soudées**, pour diverses activités (**industrie, nucléaire, transport, retraitement...**).

CONTACT :

- + Tél. : 02 33 52 51 57
- + Mail : smtcs@wanadoo.fr
- + Site Web : www.smtcs.fr

Clinique Vétérinaire La Divette



Deux ans après l'ouverture, l'équipe s'est agrandie et compte désormais 7 vétérinaires et 6 assistantes de soins vétérinaires.

- + Dr Vétérinaire MARCHANT Nicolas : diplômé à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Liège, 2009
- + Dr Vétérinaire LANNOO An : diplômée à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Gand, 2006
- + Dr Vétérinaire BOUTOUX Amélie : diplômée à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Liège, 2016
- + Dr Vétérinaire VALDUGA Manon : diplômée à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 2017
- + Dr Vétérinaire ROCQUES Hélène : diplômée à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort, 2005
- + Dr Vétérinaire OUDIN Héloïse : diplômée à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Liège, 2016
- + Assistantes vétérinaires diplômées : Géraldine, Delphine et Jessica
- + Assistantes vétérinaires en formation : Jody et Laurie

Depuis quelques semaines, nous avons développé la prise de RDV en ligne (facebook, www.cliniqueveterinaireladivette.com) et via google.

Les services proposés à la clinique sont : médecine, chirurgie, imageries, examens de laboratoire, conseils pour les animaux de rente et de compagnie entre autres.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 14h00

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous.

Malgré la crise sanitaire nous continuons d'assurer les urgences 24h/24 et 7j/7.

CONTACT :

- + Tél : 02 33 53 11 06
- + Mél : cliniqueveterinaireladivette@mail.com
- + Site Web : www.cliniqueveterinaireladivette.com

Vimond Matériaux

L'entreprise **VIMOND Matériaux**, qui dispose de deux autres sites sur Avranches et Granville, emploie au total 37 salariés. Elle est spécialisée dans la négoce de matériaux généralistes, de produits métallurgiques et tout ce qui concerne la charpente, la couverture, le bardage acier, sans oublier l'aménagement extérieur.

CONTACT :

- ✚ Tél. : 02 33 52 18 97
- ✚ Mail : cherbourg@vimondmatériaux.com
- ✚ Site Web : www.vimondmatériaux.com



Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

Atelier Mobile du Bateau

Contact David : 07.72.38.12.30
contact@ateliermobiledubateau.fr
www.ateliermobiledubateau.fr



GTP – Cherbourg Clôtures Aménagement – SP Transports



- Clôtures
 - Terrasses
 - Dallages
 - Maçonnerie paysagère
 - Pavages
- Z.A. Le Coignet - Route des roches
50690 SIDEVILLE



Location bennes
Transports et négoce de matériaux
Sébastien GAUMAIN
☎ 02.33.53.06.33 – 06.43.38.96.72

L'entreprise Gaumain installée depuis 1998 à Sideville déménage dans la nouvelle zone du Coignet au début de cette année 2021. Fort de sa quinzaine de salariés, le groupement d'entreprise **GTP, Cherbourg Clôtures Aménagement** & nouvellement **SP Transports** peut répondre à l'ensemble de vos demandes d'aménagements extérieurs : **terrassement**, **enrobé** en passant par **l'assainissement**, ainsi que des **travaux de maçonnerie** et **dallage** pour finir par la mise en œuvre de vos **clôtures** et **portail**.

Contact : M. & Mme GAUMAIN : 02.33.52.13.06



SARL Gaumain Travaux Publics

Terrassement - Assainissement
Aménagement Extérieur
Enrobé - Bi-couche - Enrochement
Publics - Particuliers

Z.A. Le Coignet - Route des roches - 50690 SIDEVILLE

Tél. : 02 33 52 13 06 - E-mail : gtp50@orange.fr

AOSIS



Solutions d'Investissement Structurées

Arnaud OLIVIER

Village de l'Eglise
3 Le Colombier
50690 SIDEVILLE
06.62.43.82.94
contact@aosis-valeurs.com
www.aosis-valeurs.com

- ASSURANCES COLLECTIVES
- PRÉVOYANCE
- COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
- RETRAITE
- CRÉDITS
- ASSURANCES DE PRÊTS
- PLACEMENTS

EUROL au capital de 1 000 €
Siren n° 508 335 066
Membre de l'AMCDEF-CIF n° E 00 17 73
RC Professionnelle et Garanties Annexes
Contrat ZÜRICH Insurance PLC N° 760026945

N° Oras : 08 045 908
Conseiller en Investissement Financier
Courtier Assurance via de Réassurance
Courtier en Opérations de Banque et en Service de Paiement
Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement

Galaxie Animation



**ANIMATEUR
CHANTEUR**

Chants, Sketchs,
Jeux, Déguisements,
Bal styles musicaux très variés

☎ 02 33 52 01 07 - 06 71 89 52 37
www.galaxie-animation.fr

Bruno Legros

Retrouvez sa galerie de vente sur brunolegros.smugmug.com
Contact : 1w3s.photography@gmail.com ou 06 21 48 02 74



Mi 50 ☎ 02.33.93.18.53

Mi 50 vous propose différents services :

- Vente de produits informatiques (ordinateurs, tablettes, imprimantes, enceintes...) et consommables.
- Impression jusqu'au format A0.
- Assistance dépannage informatique et internet.
- Vente et réparation de différents matériels : alarmes, téléphonie.
- Vente de matériels d'occasion.



**MICRO
INFORMATIQUE 50**

Vente - Assistance - Réparation
→ 50690 SIDEVILLE

contact@mi50.fr
02 33 93 18 53
06 07 05 18 15

Pour les professionnels
et les particuliers
depuis 2002

**Horaires : du lundi au vendredi de 9h45 à 12h30 et de 14h à 19h
le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

Séb Pizza ☎ 06.70.93.53.54

Depuis quelques années, **SEB PIZZA** s'installe quelques heures par jour sur plusieurs communes autour de Sideville, pour nous faire profiter de ses pizzas à partir de **17h30 en semaine**.

Sébastien propose toujours une quarantaine de pizzas et deux pizzas dessert.

On peut le trouver sur les communes de :

- 🚦 **Sideville** : le mercredi et le vendredi (devant le bar)
- 🚦 **Martinvast (Le Pont)** : le samedi
- 🚦 **Benoistville** : le jeudi
- 🚦 **Couville au bourg Neuf** : le mardi (devant le bar)
- 🚦 **Virandeville** : le dimanche



Les produits laitiers de l'EARL du Vacheux

Des nouveautés au chalet de vente des produits laitiers de la ferme du Vacheux !

Jocelyne et Clément vous proposent des produits laitiers issus de leur troupeau de vaches. La production laitière est transformée sur place dans le labo, en crème fraîche, beurre, yaourts, fromages blanc... à la réputation déjà reconnue.

Maintenant un fromage affiné au moins pendant 5 semaines, le «Tomacheux» vous est proposé. Rustique, chaleureux, aux arômes doux et fruités, le Tomacheux saura séduire les amateurs d'authenticité.

Vous trouverez au chalet d'autres produits, tels que légumes de saison provenant de Digosville ou du Rozel.



Contact : 07.86.58.93.34

Horaires d'ouverture :

mardi et vendredi : de 14h à 18h

samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h



Ferme de l'Orimier

ROULLAND Véronique & VAUTIER Philippe

Ferme de l'Orimier - Route du Pont Roger

50690 Sideville

02.33.52.05.59 : 06.71.83.18.79 - www.lorimier.fr



Huit ans après l'ouverture du magasin, c'est aujourd'hui 4 salariés à temps plein au laboratoire, 3 salariés à temps partiel ; la preuve que nos produits sont appréciés des consommateurs !

Plus qu'en circuit court, la proximité de bons produits à votre porte !

Le commerce local réjouit beaucoup de personnes ; chez nous on trouve 45 vaches Angus, 100 boeufs de 6 mois à 3 ans. Les bovins sont élevés au fourrage aux betteraves l'hiver et à l'herbe l'été. Dans la porcherie il y a 120 porcs de 8 semaines à 4 mois élevés sur paille, ils sont nourris à la farine d'orge. Quelques volailles : 2 poulaillers de 150 poules pondeuses, 3 poulaillers de 100 pintades, 6 poulaillers de 200 poulets de chair et 2 poussinières, nourris aux céréales, blé, maïs, pois. Toutes nos cultures servent à nourrir nos bêtes.

Une visite de la ferme est organisée une fois par an, vous pouvez ainsi voir tout le cheminement avant de déguster notre viande dans votre assiette.



Magasin ouvert du lundi au samedi de 10 h à 12 h 15 et de 14 h à 19 h.

Nous vous proposons en plus, une autre formule qui réduira l'attente, **Le Drive** : commandez par téléphone, dès que c'est prêt, on vous appelle, on fixe un horaire, le règlement se fait uniquement par carte bancaire à l'endroit indiqué.

Bonne année 2021, prenez soin de vous, mangez local et à bientôt à la ferme.

D. CLIN



Dominique CLIN a repris le bâtiment du « Cabaret Ô Roches ».

L'entreprise de peinture D. Clin y est installée. Un logement locatif occupe la partie nord et une réservation pour accueillir une case commerciale est prévue sur l'autre aile du bâtiment.

Gîtes ruraux de la Commune



Suzanne & Jean-Claude BAILLIEVIER

Gîte Les Haizes

☎02.33.52.05.50

☎06.21.40.95.61

☎06.22.14.37.25

www.leshaizes.com

Hélène & Jean-Claude DIGARD

☎02.33.52.02.73

mail : elevage.petitsmonts@wanadoo.fr.



Gîte du Houlbecq – Romain TOUQUET

mail : romain.touquet@sfr.fr

Le saviez-vous ?

Une équipe d'amis de Sideville a créé une page Facebook pour diffuser, partager les informations et événements de notre commune.



facebook

Visitez cette page, abonnez-vous et faites la vivre !

La vie dans notre commune

La chasse aux œufs !

La quatrième édition de la chasse aux œufs a dû malheureusement être reportée pour raison COVID.

Comme bien d'autres manifestations, nous avons dû annuler l'édition 2020 de cette jolie fête des tous petits.

Attraper des œufs en chocolat dans le parc de la mairie est pourtant un si grand plaisir pour les petits.



Enfants de Sideville et du RPI, ne soyez pas tristes car nous vous donnons rendez-vous en Avril prochain avec encore plus de friandises pour rattraper le temps perdu : promis !

Merci toutefois aux communes de Teurthéville-Hague et de Sideville pour leur implication et pour l'achat des œufs et remerciements à l'APE pour l'organisation de cet événement familial devenu désormais un incontournable.

La fête des Parents et des Familles !

Il y a des rituels qui ont réellement du bon et des rencontres qui font si chaud aux cœurs.

La fête des parents fait assurément partie de ces rendez-vous locaux que nous ne voulons manquer sous aucun prétexte.

C'est l'occasion si rare de rencontrer ces nouveaux voisins, de retrouver nos anciens et nos petits, de prendre des nouvelles de l'activité locale et de chacun sans manquer de boire un verre en toute convivialité.



Malheureusement, cette commémoration joyeuse des mamans et des papas n'a pu avoir lieu en ce début Juin 2020. La crise COVID est passée par là et a eu raison de notre allégresse.

Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot et nous fêterons à nouveau en Juin prochain avec d'autant plus de liesse les Parents pour le millésime 2021 !

Concours 2020

C'est durant la fête des parents que nous donnons les résultats de notre concours annuel.

Souvenez-vous, il était question en ce début 2020 de réaliser un «**monstre des poubelles**» ; créé à l'aide de produits de recyclage ; une créature tout autant imaginaire que terrifiante !

Aucun monstre ne nous a été livré. Le confinement a eu raison de votre motivation semble-t-il !

L'idée est donc doublement remise au rebus mais pourrait bien ressortir dans les années à venir



Concours 2021

Chères Sidevillaises, chers Sidevillais,

Voici revenu le temps du jeu concours annuel du journal communal. Année particulière, jeu particulier : nous vous proposons un concours photo intitulé :

Confinés et Masqués, mais Sidevillais !

L'idée est de vous mettre en scène masqué seul ou en famille, chez vous ou dans votre jardin revêtant un masque chirurgical ou en tissu décoré par vos soins. Les photos sont à communiquer à la mairie de Sideville avant le 30 avril 2021. Une exposition sera organisée dans le hall de la mairie une fois la date buttoir passée et la photographie des masques les plus originaux sera récompensée comme chaque année par un lot offert par la commune.



À vos crayons et pinceaux les artistes !

Nos Aînés à l'honneur

Le dimanche 2 février 2020, nos aînés étaient invités à la Salle de Convivialité pour un déjeuner convivial en leur honneur. Monsieur le maire dans son discours d'accueil, n'a oublié personne. Il a bien évidemment honoré particulièrement les doyens du jour, madame Louise Gaumain et monsieur André Potel, les aînés présents et tous ceux qui n'ont pu se déplacer. L'excellent repas était préparé par la boucherie-traiteur Jehan Leconte de Bricquebec. Le service fut rondement mené par les conseillers municipaux.



Samuel et sa fille Hélène ont réussi l'animation de la fête et tout le monde a poussé la chansonnette.

En espérant pouvoir vous réunir l'année prochaine !



Nos Sidevillais ont du talent

Jacques au pupitre des saxos !



Très jeune, la passion pour la musique s'est emparée de Jacques Hairon.

A 14 ans, il suit attentivement les cours de solfège à l'école de musique Cherbourgeoise. Passage obligé à l'époque avant de commencer l'apprentissage d'un instrument : le saxophone, que Jacques ne quittera plus !

Ce fut ensuite les cadets de l'Union Lyrique Municipale de Cherbourg. La musique servira ensuite Jacques, d'abord lors de son service militaire où il intègre à Rennes le 41^{ème} Régiment de musique et ce pour 15 mois. Puis direction la guerre d'Algérie, Jacques emmène outre méditerranée son saxo dans son paquetage. Après quelques mois à SAIDA, il intègre la musique du secteur militaire à TIARET.

De retour en France, Jacques reprend son métier d'ébéniste et aussi la musique au sein de l'Orchestre Municipal de Cherbourg. Les concerts, les saintes Cécile (patronne des musiciens), les concours, autant d'occasions de jouer.

La passion est devenue familiale, d'autant plus que leur mère pratique le violon : les quatre enfants sont musiciens, deux d'entre eux, Alain et Caroline diffusent leur passion.

Devinez ?... Ils sont profs de musique.

Jacques devient Sidevillais en 1979, se met à son compte quelques années après comme ébéniste. Il s'investit dans la vie communale, un mandat de conseiller, un autre d'adjoint. Mais surtout il est très actif au dynamique comité des fêtes.

A 82 ans, Jacques joue toujours du saxo. Son regret est d'être confiné, comme le sont ses 70 amis de l'Orchestre d'Harmonie de Cherbourg en Cotentin. Pas de répétitions, pas de concerts, une réelle rupture.



Le bon coup de plume de Jean Luc

Pas vraiment sidevillais, mais une chose est sûre, il a Sideville dans son cœur.

Ancien professeur de français, Jean-Luc Fonty a enseigné dans divers pays du Moyen Orient. Cultivé, il aime la littérature et les arts. Ecrivain, un de ses contes de Noël a souvent illustré notre bulletin, il a commencé l'écriture de son deuxième livre «L'affaire Jésus »...



La commune et les présidents des associations ont voulu honorer Jean-Luc au moment où il a pris la difficile décision d'arrêter la couverture journalistique des communes de Douve et Divette pour la Presse de la Manche. Jean-Luc, au fil des années, a tissé des liens forts avec bon nombre d'entre nous.

Avec passion, Jean-Luc a relaté avec professionnalisme et générosité les événements de la vie communale, qu'ils soient municipaux, associatifs, ou autres.

Merci Jean-Luc pour ton amitié et tous les articles écrits valorisant notre commune et nos associations !



Evènement dans la vie de notre commune



La 82^{ème} Semaine fédérale de cyclotourisme aurait dû avoir lieu du 02 au 09 août 2020 à Valognes. Face à la situation sanitaire (Covid), la semaine fédérale a été reportée **du 25 juillet au 1er août 2021**.

Des milliers de cyclotouristes sont attendus dans le nord Cotentin. Tous les jours, 5 circuits sur route sont proposés (de 45 km à 160 km), des circuits VTT et pédestres sont également au programme.

Tout le Nord Cotentin sera mis à l'honneur :

- Dimanche 25 juillet 2021 : Les marais du Cotentin (Vers ST LO)
- Lundi 26 juillet 2021 : Le clos du Cotentin (Vers Coutances)
- Mardi 27 juillet 2021 : La Hague (passage à Sideville)
- Mercredi 28 juillet 2021 : Cherbourg et une partie du Val de Saire (passage à Sideville)
- Jeudi 29 juillet : Val de Saire
- Vendredi 30 juillet : La baie du Cotentin (Carentan, St Mère église)
- Samedi 31 juillet : La côte des îles (Bricquebec, Barneville-Carteret, Porbail)

La commune de Sideville verra le passage de tous ces cyclos :

- Mardi 27 juillet : route des Monts en provenance de Flottemanville Hague, carrefour du Vacheux, route du Pont Roger, rond-point le Coignet puis D505 vers Valtot.
- Mercredi 28 juillet : rue St Gilles en provenance de Nouainville et avenue du Mont du Roc.

Réservez le meilleur accueil à tous les cyclotouristes qui passeront sur les routes de SIDEVILLE. A ce titre, pour mettre en avant notre commune, des décorations peuvent être faites (sur le bord des routes, au niveau du rond-point ou sur les maisons). Elles peuvent être réalisées par les particuliers, les associations... avec bien sur le thème du vélo.

Pour tous renseignements : Didier COUPE – 06.81.70.47.11, Sidevillais et organisateur bénévole !



Nos associations

Nouveauté – *VTT extrême sur la lande des Monts*



Si tu es passionné de VTT de descente, de sauts spectaculaires et de figures acrobatiques, ne reste plus seul et viens nous rejoindre ; nous venons en effet t'annoncer la création d'une antenne locale de club VTT de descente de **Denver Trail Crew** de la lande St Gabriel de Tourlaville.

Ces pistes dédiées à ce sport technique viennent compléter celles de la lande Saint Gabriel et offrir un terrain d'entraînement aux riders locaux.

Les licenciés, uniquement, pourront donc avec leur DH, dirt ou enduro dévaler ces tracés et affronter les nombreuses bosses et gros sauts en cours de réalisation.



Bien du travail reste à faire mais le site est plus que prometteur et l'ambiance est assurée pour les travaux et entraînements sur place.

A bientôt !

Contact directement auprès du club de VTT de descente avec le site denvertrailcrew.com ou auprès du représentant local : Thomas DUPONT au 07-83-12-10-70

La commune de Sideville décline toute responsabilité en cas de d'accident d'utilisation des pistes.

Une convention est à présent signée entre ce club dynamique et la mairie de Sideville afin de gérer des **pistes de descentes VTT** sur le landage municipal du fort des Monts.



Nouveauté - Arcade

Escalade Sideville

Arcade ?

Arcade est une association sportive créée en début d'année 2020, mettant en avant la pratique de l'escalade de blocs en intérieur. Nous souhaitons pouvoir donner accès à l'escalade à tout le monde peu importe l'âge et le niveau, pour une séance ou pour l'année complète.

Qui sommes-nous et pourquoi créer Arcade ?

Martin LEMIERE
Président Arcade



Grégoire LEMIERE
Chef ouvreur et responsable
de séance

Les frères LEMIERE pratiquant l'escalade au club alpin français de Cherbourg, ont fini par se lasser du manque de structures accessibles à tous dans la région. C'est pour cela que depuis quelques années nous cherchions un endroit où créer un mur dans le but de donner accès aux adeptes du bloc et pour les personnes souhaitant tester l'escalade sans prendre de licence à l'année.

Et c'est donc sur Sideville que le projet a pu naître en trouvant un hangar qui se prête très bien pour la réalisation de la structure.

Date d'ouverture ?

La salle sera officiellement accessible pour la rentrée de septembre 2021 (sous réserves des normes sanitaires)

En attendant vous pouvez nous suivre sur Facebook et pour plus d'informations vous pouvez nous contacter par mail : Arcade.escalade@gmail.com ou sur Facebook.

Et si intéressé, venez nous voir au **17 bis la Juliennerie à Sideville** (en fonction des règles en vigueur)



Alors à très vite sur les murs.

Atelier peinture

Début octobre nous avons repris nos pinceaux mais, confinement oblige, nous n'avons fait que 3 séances ...



Même si nous n'avons pas réalisé beaucoup de toiles cette année, l'ambiance est toujours au rendez vous !

Les idées ne manquent pas et nous espérons que 2021 nous permettra plus de projets. L'atelier est ouvert à tous, débutants ou initiés, venez nous rejoindre tous les lundis de 14 à 17h (sauf vacances scolaires) à la salle de convivialité

Contact : Colette Frigot – 02.33.52.12.93



Sideville Forme

**Une nouvelle année pour les sportifs de SIDEVILLE FORME.
Effectif pour 2020/2021 – 9 adhérents**



9 adhérents pour cette nouvelle saison, la COVID a malheureusement frappé fort ! Sideville Forme avait réussi tant bien que mal à reprendre son activité, même avec un effectif aussi bas. La priorité était de maintenir l'association, merci aux adhérents qui ont bien voulu participer à l'aventure avec le risque de récurrence. Malheureusement notre optimisme aura été de courte durée puisqu'une nouvelle vague de confinement nous oblige à suspendre les cours.

Nous sommes comme de nombreuses associations dans une impasse infernale, espérant reprendre au plus vite et refaire vivre SF l'année prochaine avec un effectif correct !!!

Les volontaires sont les bienvenus, même en cours d'année – n'hésitez pas à nous rejoindre !!!!

Présentation

Notre club de gym volontaire est affilié à la FFEPGV et profite d'une longue expérience des activités physiques et sportives. Nos activités sont encadrées par une animatrice diplômée. Vous pratiquerez toutes sortes d'activités sportives proposées par Brigitte HANNOT qui vous conseille et vous aide à atteindre vos objectifs, à tout âge et tout niveau.

Matériel utilisé : Steps, tapis, élastibandes, altères, barres lestées....

Créneau : Mercredi : 19h30 – 20h30

Nos tarifs : 1h par semaine : 100 €

Adresse : Salle de Convivialité de SIDEVILLE

Les dirigeants : Martine DUPONT - Présidente ☎ 02.33.52.87.05
Karine PARIS - Trésorière ☎ 02.33.53.63.39
Patricia DUPONT - Secrétaire ☎ 02.33.41.31.28



Venez bouger avec nous dans la bonne humeur et en toute simplicité

Sporting Club Union Douve Divette (SCUDD)

Le SCU Douve-Divette qui comprend désormais dans ses rangs les joueurs de l'ex A.S.Martinvast compte à ce jour plus de 80 licenciés en catégorie «sénior» et environ 160 jeunes répartis dans les 7 communes qui composent la CCDD, excepté Nouainville qui a choisi de rester indépendant. Le club a eu la satisfaction cette saison d'enregistrer de nombreuses arrivées d'enfants, essentiellement dans les catégories U 6 et U 7.

Le bureau est présidé par Hubert Roulland qui entame à cette occasion sa 16^{ème} année de présidence. Il est assisté de David Venisse (1^{er} vice-président), de Maxime Gauvain (2^{ème} vice-Président), de Camille Cauchard (secrétaire Général), de Régis Hurel (trésorier et entraîneur), de Christian Canlet (correspondant) et de Thomas Roulland (réfèrent «jeunes»). Le bureau dans sa totalité est composé de 18 membres élus lors de la dernière assemblée générale.

L'ensemble des terrains de la communauté est occupé presque tous les soirs par les séniors et les enfants. L'entraînement des séniors se déroule le mardi et le vendredi à Martinvast sous la conduite de Guillaume Dorizon. L'équipe fanion joue le dimanche à Tollevast ; l'équipe B joue à Virandeville ; l'équipe C à Martinvast et l'équipe D, nouvellement engagée, évolue sur les installations de Hardinvast au stade Jean-Claude Hérel.

Récemment, le bureau a décidé d'engager une équipe D afin de faire évoluer le dimanche l'ensemble de ses joueurs. Cette quatrième équipe a pris son envol en championnat dimanche 18 octobre. Le SCUDD est donc un des rares clubs de la région à avoir engagé 4 équipes séniors, ce qui prouve sa vitalité et son rayonnement.

Le club est très fier également d'accueillir en son sein de plus en plus de jeunes filles qui s'entraînent assidûment à Martinvast sous la houlette d'Hubert Née, de Charles Alix et de Léa. Dans les projets à court terme, il est envisagé également d'engager pour la saison prochaine une équipe séniors en féminines. L'engagement de ces équipes féminines a aussi pour avantage de mettre le club en adéquation avec les statuts de la Fédération Française de football.

Le SCUDD est largement sponsorisé pour équiper l'ensemble de ses joueurs. Une remise officielle de vestes offertes la saison dernière par V § B Cherbourg n'a pu avoir lieu en avril en raison du premier confinement lié au Covid.

La Roseraie à Couville, Leroy-Merlin de Tollevast ont également participé à l'équipement des joueurs du club. En outre, l'équipe D est désormais sponsorisée par l'entreprise MELUN PEINTURE et SOROMECA a équipé l'équipe B en maillots ainsi qu'une vingtaine de dirigeants à qui elle a offert un survêtement complet. Le bureau remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires sans lesquels rien ne serait possible. **«Ils sont indispensables à la vie du club»** tient à préciser Hubert Roulland, très satisfait. **«Sans ces généreux partenaires, le coût des équipements serait insupportable pour le club»**.

D'autre part, 150 sweats ont été offerts par le club à l'ensemble des équipes de jeunes ainsi qu'à leurs dirigeants. Cette opération a été financée par le SCUDD.

Les jeunes licenciés au SCUDD sont répartis par commune comme suit :

Tollevast : 5	Martinvast : 13
Hardinvast : 14	Couville : 15
Sideville : 7	St Martin le Gréard : 12
Teurthéville : 7	Hors CCDD dont Cherbourg : 45
Virandeville : 1	





Maintenant, tout dépend de la situation sanitaire car le SCUDD, comme tous les autres clubs, a cessé toute activité sportive et festive depuis le début du second confinement. Sont pourtant programmées, outres les matches, de nombreuses manifestations telles que tournois de jeunes, tournois de séniors, méchoui, concours de belote, loto, grilles de Noël, arbre de Noël des enfants, galette des rois, remises d'équipements, etc....

Cette crise sanitaire provoque un certain découragement pour tous les licenciés mais les dirigeants du SCUDD sont toujours très motivés et très soudés pour faire vivre et faire rayonner ce club phare dans la région.

L'ensemble des municipalités, parties prenantes, sont remerciées pour leurs subventions qui aident à la trésorerie du club. Tous les partenaires qui soutiennent le club sont également chaleureusement remerciés pour l'aide apportée.

En attendant des jours meilleurs, le club reste sur le pont pour poursuivre et terminer la saison en beauté.



Le Club de l'Age d'Or



L'année 2020 compliquée avec ce virus COVID 19 !
Nous avons réussi tout de même 4 rencontres et un loto a été organisé.



Jean et Denise LAVIELLE, nous ont offert le goûter pour fêter leurs noces de diamant.

Challenge :
87 ans de mariage,
record mondial à battre
détenu par un couple vivant en Inde!

L'assemblée générale devait avoir lieu mi-mars, avec le confinement, elle a été reportée et vu la situation de pandémie nous n'avons pu la réaliser. Malheureusement, toutes les rencontres ont été annulées.

Nous espérons vivement que ce virus nous laissera tranquille.

Dès que possible nous souhaitons nous retrouver dans la bonne humeur, la convivialité.

N'hésitez pas à venir partager la joie du club de l'Age d'Or

Contact mairie tél.: 02.33.52.05.52

Composition du Bureau

<i>Présidente</i>	<i>Bernadette CREULLY</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>Renée VIVIER</i>
<i>Secrétaire Adjoint</i>	<i>André CARRÉ</i>
<i>Trésorier</i>	<i>Daniel PARIS</i>
<i>Trésorier Adjoint</i>	<i>Pierre TOURNIERE</i>
<i>Membre</i>	<i>Thérèse PARIS</i>

Association la Sidevillaise

Si j'avais eu lieu...

Je me présente, je suis la Sidevillaise, une course de cyclisme qui se déroule tous les ans dans la commune de Sideville, d'où je tiens mon nom, fort de ses 744 habitants.



Si j'avais eu lieu, j'aurais réuni le dimanche 24 Mai, 70 à 80 coureurs cyclistes sur la place de la mairie, l'ancien presbytère de la commune. Le départ réel se serait tenu devant la salle de convivialité devant l'ancienne maison de Pierre Mahier, longtemps membre de l'association et à proximité du café des roches et de MI50. Etienne Lebas et son jeune «padawan» Jules au micro, Adèle, Jean Marie et Jean-Jacques pour la logistique, Henri Destrès, maire depuis 2008, aurait libéré les coureurs d'un coup de drapeau à 14h30 tapantes.

Si j'avais eu lieu, le convoi aurait emprunté la D650 direction Virandeville, en passant par Vaubecquet avant de quitter le territoire de Sideville momentanément. Après un bref passage par la D22, la course aurait retrouvé Sideville via la D122, par la Planche Houlbecq, le Vacheux et la Commune. Ce «grand tour» long de 7,7 km aurait été répété dix fois avant d'entamer les six «petits tours», terre promise des grimpeurs. En effet, après être passée devant le ferme de l'Orimier, le Pont Roger ou Pont Simon (où l'on peut voir la croix d'une ancienne chapelle) lui aurait permis de franchir la Divette, le fleuve côtier de 27 km de long qui traverse la commune. Jean-Claude aurait agité le drapeau de meilleur grimpeur en haut de la difficile côte de 425 mètres à près de 7% de moyenne. Je n'aurais pas poussé le vice à faire escalader aux coureurs les pentus Monts de Sideville, qui mènent au point culminant de Sideville (171m d'altitude).

Si j'avais eu lieu, les coureurs seraient redescendus vers la mairie et auraient pu apercevoir sur leur droite la cheminée en briques, seul souvenir d'une ancienne filature de lin devenue laiterie au 19^e siècle avant de devenir l'école communale. Un rapide coup d'œil à gauche et ils auraient vu furtivement (les coureurs roulant à près de 50km/h) l'Église St Ouen construite au 16^e siècle. A cette époque de l'année les coureurs ne pourront pas observer les «marais» inondés lorsque la Divette sort de son lit. Le Pont et le bucolique lavoir seront également escamotés à l'approche du sprint final.

Si j'avais eu lieu, vers 17h un coureur aurait bouclé les 96 km du parcours et aurait levé les bras en «V» en passant la ligne devant un parterre d'une soixantaine de spectateurs. Henri aurait renouvelé sa fidélité à cette animation de la commune. Maryvonne, ancienne pierre angulaire de l'association aurait vécu sa première course sans le stress de l'organisation. L'association des parents d'élèves auraient vendu gâteaux et boissons. Un Sidevillais n'aurait sans doute pas gagné la course mais Sideville aurait gagné un après-midi à la fois sportif et historique.

Si j'avais eu lieu... mais malheureusement la crise du covid 19 est passée par là et... je n'ai pas eu lieu.

La Sidevillaise

(Source : site de Sideville : <http://www.sideville.fr>)



Paroisse Sainte Bernadette



La **Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast** recouvre ce qui était la communauté de communes Douve et Divette sauf Nouainville, soit : Couville, Hardinvast, Martinvast, St Martin le Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Pour la paroisse, la mission continue...

- Le père Christophe FERREY après seulement deux années chez nous a été nommé au 1^{er} septembre 2020 administrateur de la paroisse Bienheureux Thomas Hélye de La Hague. Depuis cette date, le père Olivier Le Page, curé de la paroisse St Sauveur d'Octeville est administrateur de cette paroisse. Il n'est pas seul à vivre la mission. Des laïcs bénévoles sont au service pour que l'Évangile soit annoncé à tous. Qu'ils en soient remerciés.
- Notre paroisse partage les joies et les tristesses des habitants des 8 communes. Tout au long de l'année elle se rend présente pour accompagner des familles en deuil, célébrer un baptême, un mariage, des étapes de la vie chrétienne....
- Nos communes possèdent un riche patrimoine religieux. Nous pouvons saluer ici les efforts importants des municipalités pour entretenir et mettre en valeur les églises et chapelles présentes sur leur commune.



Une association de sauvegarde du patrimoine religieux de nos communes s'est créée. Son but est de soutenir les communes dans leurs efforts pour l'entretien du patrimoine religieux.

Quelques infos fixes :

- **Messe dominicale** : Nouvel horaire **9h30 à Couville**, tous les dimanches et Fêtes ; Nouvel horaire qui permet au père Olivier de se rendre pour 11h à St Pierre-St Paul Octeville.
- **Messe de semaine** : Le programme est disponible sur le site internet de la paroisse. Sauf indisponibilité la messe du vendredi est célébrée à **9h00** dans l'église d'Hardinvast.

Baptêmes des petits enfants – Célébration :

- Les 2^{ème} et 4^{ème} week-ends du mois.
- Le samedi à 17h. S'il y a plusieurs demandes pour le même jour, le baptême sera célébré dans l'église choisie par la première famille qui en aura fait la demande.
- Le dimanche au cours de la messe ou après la messe dans l'église de Couville.
- Merci de faire la demande au moins 3 mois avant la date envisagée

Catéchèse : Elle s'adresse à tous les enfants à partir de 8 ans. Elle se déroule tous les quinze jours le mardi soir de 16 h45 à 18h15 au presbytère de Martinvast. Nous remercions celles qui ont accepté la mission de catéchiste.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pour tout renseignement le Père Olivier Le Page administrateur de la paroisse Sainte Bernadette, est à votre disposition avec d'autres personnes :

Presbytère sainte Bernadette : 26 rue Croix Pinel 50690 Martinvast

Tél. 02.33.52.01.08 ou 06.33.73.07.58

Mail : paroisse.martinvast@diocese50.fr

Site : <http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/paroisse-sainte-bernadette-de-martinvast>

Les Trois Déesses



Après les élections 2020, de nouveaux délégués ont été nommés par les conseils municipaux des 12 communes de notre territoire afin de les représenter à l'association les «Trois Déesses». Les conditions sanitaires n'ont malheureusement pas permis de les réunir. Les membres du bureau de l'association et moi-même en sommes désolés.

Cependant les missions de l'association se poursuivent, notamment la diffusion de notre topo guide «Balades au cœur du Cotentin», mais aussi la relation avec l'Office de Tourisme du Cotentin, créé par la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'OT a pris la compétence «aménagement, balisage et entretien des itinéraires communautaires», l'activité randonnée intégrant celui-ci.

Cette situation nous interpelle, car l'OT du Cotentin a pris la compétence sur les itinéraires de randonnée pédestre uniquement labellisés, c'est-à-dire le GR 223/tour du littoral, le GR de Pays, les Chemins du Mont St Michel - Saint Jacques de Compostelle et les PR. Les autres boucles dites locales, ainsi que les circuits VTT, restent de la responsabilité des communes (aménagements, entretien, balisage,...), via des associations comme la notre quand elles existent.

Nous aurions préféré que l'OT du Cotentin prenne l'ensemble des itinéraires y compris ceux balisés VTT pour une homogénéité de fonctionnement.

En revanche, si l'entretien et le balisage des boucles locales restent à charge de nos communes, l'OT du Cotentin se propose d'éditer les futurs topos guides pédestres avec des territoires élargis, Val de Saire d'un côté, La Hague de l'autre. Cela permettant d'étendre l'offre vers les touristes.

Le nouveau Topo Guide pédestre «Val de Saire» est déjà paru, intégrant les communes de Bretteville, Digosville et Le Mesnil au Val, avec limitation à une seule boucle locale par commune. Par ailleurs quel sort pour nos circuits VTT ? L'association les 3DS, avec nos communes, devront se positionner sur ces nouvelles dispositions...

Le Président des Trois Déesses

Vous trouverez le topo guide de notre association dans les mairies, les bureaux de l'office de tourisme ...

La Fédération des Associations de Sideville - F.A.S

Location du matériel de la F.A.S.

La location est réservée aux habitants de Sideville exclusivement et le matériel doit être utilisé sur la commune de Sideville.

Tarifs de location

Friteuse avec bouteille	15 €
(coupe-frites gratuit)	
Consommation gaz	10 € *
Table 2,5m	3 €
Petite table	2 €
Banc	1 €
Ensemble 2 stands	20 €
Chaises (par lot de 5)	2.5 €
Barbecue (caution de 100 €)	15 €

****Pour les Associations louant gracieusement le matériel une participation de 5€ par bouteille de gaz sera demandée.***

**Réservation auprès de
Martine DUPONT :
☎06.58.30.99.59 /
02.33.52.87.05**

Participer au comptage des oiseaux des jardins le week-end du 30 et 31 janvier 2021

Comme chaque année, le Groupe ornithologique normand (Gon) propose au public d'observer les oiseaux dans le jardin, dans la cour ou dans le jardin public de votre commune pour y compter et y identifier les oiseaux.

L'association met en ligne un formulaire disponible à l'adresse suivante : goj.gonm.org, il est accompagné de photos pour faciliter la démarche et permettre au plus grand nombre de participer facilement. A l'issue de ce comptage l'association communique sur les tendances constatées.

En janvier 2020, plus de 730 comptages s'étaient déroulés dans la Manche, à l'initiative d'associations ou de particuliers. Parmi les 78 espèces d'oiseaux observées, le rouge-gorge familier, le merle noir et la mésange charbonnière avaient été les plus fréquemment observés.



**PARTICIPEZ
AU GRAND
COMPTAGE
DES OISEAUX
DE JARDIN !**

**30
& 31
JANV
— 2021**

GONm Groupe Ornithologique Normand

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
LPO

Plus d'informations sur <http://goj.gonm.org>
ou par mail : nicoklatka@hotmail.fr

Illustration : Marine Jolly-Gregoire, Simon Jullé, Agnès-Laur Peyre

Mairie de Sideville



✉ 4, village de l'Eglise
50 690 SIDEVILLE

☎ 02.33.52.05.52

💻 sideville.50@wanadoo.fr

Site internet :
www.sideville.fr

Ouverture au public :

Lundi : 10h00 – 12h00 14h00 – 16h00
Mardi : 16h00 – 18h30
Vendredi : 10h00 – 12h00

Numéros utiles :

- Ecole de Sideville : 02.33.10.13.13
- Ecole de Teurthéville-Hague : 02.33.04.20.87
- Cantine Teurthéville-Hague : 02.33.04.61 54
- Pôle de Proximité Douve et Divette : 02.33.52.33.08
- Agence postale : 02.33.04.42.82
- Service eau et assainissement : 02.33.01.95.45
(urgences uniquement : 02.33.01.95.46)
- Relais Assistantes Maternelles : 02.33.03.07.47
- Crèche «les Bout'en train» : 02.33.03.80.38
- Transport de proximité : 0 800 150 050
- CLIC Ouest Cotentin : 02.33.01.00.00 / 02.33.40.27.91
- ADMR : 06.01.88.14.57
- Mission locale du Cotentin : 02.33.01.64.65
- Déchetterie : 02.33.94.00.83

Centre antipoison : 08.10.81.08.21

Enfance maltraitée : 119

Violences Femmes Info : 3919

Ecoute violence pour les élèves : 08.00.32.02.79

Fil santé jeunes : 08.00.23.52.36

Gendarmerie La Hague : 02 33 01 89 30

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Infos escroqueries : 0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé :

- SFR : 1023
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00
- Free : 3244

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementFr, @place_Beauvau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus :



Un défibrillateur est disponible au 27 La Commune sur le mur de la salle de convivialité